

que temporaire à Saint-Emile. Les paroissiens sont prêts à seconder de tout leur pouvoir le zèle de leur nouveau desservant, qui s'est mis courageusement à l'œuvre pour organiser d'une manière convenable le service du culte. Grâce aux dons qui ont été faits à la mission la chapelle sera bientôt construite.

A la Merci, la chapelle a été récemment réparée, elle sera très convenable quand toutes les réparations y seront terminées. Le nouvel autel, don d'un généreux ami de la mission, est précieux. C'est une relique d'un autre temps et qui s'adapte bien aux proportions de la chapelle.

Notre-Dame-de-la-Merci n'est pas ce que l'on croit généralement. L'accès en est difficile, le chemin pour y arriver rocailleux et long. Mais le site de la mission est bien choisi, donnant sur la petite rivière Dufresne, dont les eaux charrient chaque année plus de 100,000 *billots de sciage*. C'est le commerce de bois, accaparé tout entier par de riches compagnies, qui retarde la colonisation dans ce canton. Depuis six ans surtout, les monopoles chassent les colons en les mettant dans l'obligation de diviser leurs lots déjà défrichés ou en empêchant de nouvelles concessions. Notre-Dame-de-la-Merci est située sur un vaste plateau qui, une fois défriché et mis en culture, pourrait fournir à la subsistance d'un grand nombre de familles. Tout le canton Clinton, où se trouve cette desserte, offre d'excellents lots en terre fertile et pourrait être très avantageusement colonisé.

L'année dernière une école a été ouverte à la Merci. Plus de vingt-cinq enfants la fréquentent. Quelques-uns y viennent de plusieurs milles. L'école est à la charge de Mgr l'archevêque qui a obtenu pour l'entretenir une allocation spéciale du Conseil de l'Instruction publique. C'est une amélioration précieuse à tous les points de vue.

* * *

La contrée que nous parcourons présentement n'a pas joui des nombreux avantages des cantons du comté de Berthier. L'initiative privées, en lutte constante avec les exploiters de bois, est ici seule